

<https://www.snetap-fsu.fr/La-creation-d-un-diplome-de-niveau-5-un-diplome-pertinent-VRAI-mais.html>



La création d'un diplôme de niveau 5, un diplôme pertinent : VRAI mais ...

- Les Dossiers - Politique Scolaire et Laïcité - LOAA - LOSARGA, lois d'orientation agricole - LOSARGA- VRAI OU FAUX -

Date de mise en ligne : mercredi 20 mai 2026

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

Le SNETAP-[FSU](#) a défendu le principe de la création d'un tel diplôme mais sa dénomination pose problème ! En effet, dans son article 15, la loi a créé ce diplôme de niveau 5, dont l'appellation est désapprouvée par le Conseil d'État, excusez du peu, mais qui a été ré-introduite dans la loi, ce qui va de facto créer de la confusion, sans doute recherchée, avec les bachelors du privé, diplômes non reconnus par l'État. Une telle dénomination peut être également la porte d'entrée à des montages public-privé !

Ce diplôme de l'enseignement supérieur ne règlera certainement pas à lui seul les difficultés actuelles du [BTSA](#) (BAC +2), diplôme central dans l'installation des futures agriculteur-trices.

Les premiers Bachelors Agro ouvriront à la rentrée scolaire 2026, à voir comment seront effectivement financés les établissements et les enseignants...